

BULLETIN MUNICIPAL

MAISONNEUVE



2016

Table des Matières

Le mot du Maire.....	6
Réalisations et Projets.....	8
Rappels d'informations.....	12
Etat civil 2016	22
Les finances communales Année 2016.....	18 & 19
Liste des commissions et des délégués.....	20 & 21
Les Artisans et Entreprises de Maisonneuve.....	30
Les Assistantes maternelles.....	31
Les Associations :	
Association Communale de Chasse Agréée.....	32
Club du temps libre de Maisonneuve.....	38
Comité des fêtes de Maisonneuve.....	41
Association Pointe-Flexe.....	42
Judo Taïso.....	44
La Lyre Cherves Maisonneuve.....	50
Ecole de Musique Intercommunale du Mirebalais.....	51
Communauté locale de Notre-Dame de la Plaine.....	53
Animations des Ecoles-RPI Cherves-Cuhon-Massognes-Maisonneuve-Vouzailles.....	56
Club Informatique à Cuhon.....	60
Association Mirebalaise pour le don du sang.....	61
Aide à Domicile en Milieu Rural...ADMR.....	63
Inter Face.....	57
Union Enfance – Jeunesse du Mirebalais.....	54
La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI).....	62
Lire et faire Lire	59
Les Services :	
Location de la salle de réunion et polyvalente.....	24
Location du stand municipal.....	25
Location des bancs et des tables.....	25
Terrain de tennis.....	25
Photocopies.....	25
Les Renseignements Utiles ouverture Mairie & La Poste.....	26
Recensement obligatoire à 16 ans.....	64
Les déchetteries :	
Comment obtenir une carte de déchetterie	15
Horaires en déchetterie.....	26
Calendrier de collecte 2017 des déchets ménagers	69
Compostez vos déchets à la source.....	70

Le Conseil municipal



André
Sébastien

Pain
Frédéric

Peyraud
Thomas

Laurentin
Delphine

Chapelet
Philippe

Dubois
Fanny

Roche
Carine

Trouvé
Fabien

Gautier
Catherine
1^{er} adjointe

Rolland
Jacques
Maire

Bouland
Michel
2^{ème} adjoint

LES EMPLOYES COMMUNAUX



Joëlle BOURG
Secrétaire de
Mairie



Stella KOBIERA
Employée
communale et
Agent postal



Bruno BONNIN
Employé
communal

LE MOT DU MAIRE

2017 : Année nouvelle... Qu'en sera-t-il ? Difficile dans ce monde en perpétuelle évolution de prévoir le long terme.

L'an dernier, nous étions dans l'étude d'une commune nouvelle, sujet, qui à ce jour, n'est plus d'actualité. Cependant, il est ressorti de ce questionnement, le désir et la nécessité de regrouper nos forces et nos moyens techniques en mutualisant entre communes proches. Démontrant une nouvelle fois, face à la réduction de nos moyens financiers, le besoin de trouver des solutions pour maintenir les services apportés à la population dans nos communes rurales.

Notre conseil municipal, avec les moyens dont il dispose, va étudier dès ce début d'année, les différents projets qui lui tiennent à cœur.

Après la rénovation de la salle polyvalente en 2016, nous aimerions pouvoir :

- Finaliser la terrasse de la salle, par la pose d'un velum,
 - Réaliser l'aménagement de l'extension du cimetière,
 - Maintenir dans le meilleur état possible notre réseau de voirie communale,
 - Assurer l'aide versée à nos associations, culturelles, sportives et ludiques...
- Ainsi que plusieurs autres projets moins conséquents, tels que l'accessibilité des ERP, la réduction de la vitesse dans l'agglomération. Cette liste n'étant pas exhaustive...

Autre sujet et non des moindres : En début 2016, madame la Préfète annonçait à la Communauté de communes du Mirebalais l'obligation de se regrouper avec deux autres intercommunalités voisines : la Communauté de communes du Neuillois et la Communauté de commune du Vouglaisien. Les élus communautaires ont travaillé dans l'urgence et d'arrache-pied à cette union forcée.

Le mariage est effectif depuis le 1^{er} Janvier 2017, que naîtra-t-il de cette union ??? Certainement de belles choses, c'est du moins notre souhait, au vu des moyens financiers et techniques que possède désormais la Communauté de Communes du Haut Poitou.

Malgré quelques craintes et réticences, c'est à nous, élus, d'œuvrer pour que ce rassemblement devienne effectivement une force créatrice, positive, porteuse de projets nouveaux et importants pour notre nouveau territoire.

En cas de besoin, je m'emploierai cette année à rappeler à mes collègues, qu'il y a sur cette intercommunalité 41 000 habitants et qu'il serait inacceptable d'en oublier 300 ou 400 par ci, par là sous prétexte qu'ils sont en limite de territoire, loin des gros centres.

J'aimerais donner au nouveau conseil communautaire, plutôt que l'image d'un rouleau compresseur, celle d'une motrice, qui, à l'identique de la ligne LGV, nous mène sur des voies droites, rapides, pour un avenir

des plus ensoleillés, afin que chacun puisse un jour, se dire fier d'appartenir à cette nouvelle intercommunalité.

Je rappelle à chacun que pour vivre en bonne harmonie, il est indispensable de faire preuve d'un minimum de civisme et d'attentions portées aux autres.

Il serait appréciable que moins de chiens errent dans nos rues, que les sacs de tri sélectif ne soient plus déposés dès le lendemain du passage du camion (dont le contenu se retrouve ensuite régulièrement éparpillé sur la chaussée) et de ne plus voir passer des « bolides » dans nos rues à toutes heures du jour ou de la nuit.

En attendant de voir ces souhaits se réaliser, je voulais remercier les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce bulletin, dans lequel vous pourrez trouver bon nombre d'informations sur notre commune et ses associations.

Je profite du fait que nous soyons toujours en janvier pour me joindre au conseil municipal et au personnel communal afin de vous adresser à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jacques ROLLAND.

Réalisations et Projets

Voirie :

Courant Novembre l'enrobé rue de Mirebeau et de la Valaille a été refait par les Services techniques du Département.

Panneaux de signalisation :

Nous avons constaté que la limitation de vitesse n'était pas respectée dans la traversée de notre Commune ainsi qu'en diverses entrées de l'agglomération (Bourg Bernard, rue des Quartiers ainsi qu'à la Cité St Lambin)

Afin de réduire ces excès nous avons implanté plusieurs panneaux « STOP », comme vous avez pu le constater, pour un coût de 1151.66€ HT.

Le Secrétariat de la Mairie :

Le matériel informatique du secrétariat a été remplacé. Au fil du temps rajout de quelques logiciels pour un travail plus harmonieux (suppression du fax, mise en place du logiciel du cimetière ...) . Remplacement de l'ensemble du matériel (unité centrale, écran, clavier, souris) pour un coût de 987.50€/HT. L'ancien matériel a été mis à la disposition des élus pour le travail occasionnel au secrétariat.

La Salle Polyvalente :

Elle est mise à disposition gratuitement pour les associations de la Commune (Judo Taïso, Pointe Flexe, Comité des Fêtes, Club du Temps libre ...) les particuliers peuvent louer la salle et la cuisine pour leurs fêtes de famille.

La salle polyvalente a commencé sa rénovation en 2015 par la cuisine (mise en place d'un lave-vaisselle, remplacement de la cuisinière, d'une armoire frigorifique et d'un chauffe-eau) pour plus de confort et de sécurité. L'ancien mobilier de la cuisine, le bar et divers éléments ont été proposés à la vente à la population de la commune au mieux-disant.

Cette année la salle polyvalente a fait peau neuve par un lifting complet : murs, sols, plafonds, éclairage, climatisation, sanitaires. Une terrasse a été faite à l'extérieur et l'installation d'un velum est prévue au printemps 2017. Le coût des travaux s'élève à un total de 89 887.95 € HT (hors velum).

.../...

Nous avons eu droit à des subventions :

- Le F.S.I.L.P (fond de soutien à l'investissement local du patrimoine)26 966 €
 - La D.E.T.R.(dotation d'équipement des territoires ruraux)25 169 €
 - Au titre de la réserve parlementaire10 000 €
- Reste à notre charge27 752 ,95 € auquel s'ajoutera le coût du velum
(de 20 000 € à 30 000 €).

Pour le financement des travaux 2016 (*rénovation de la Salle polyvalente et effacement du réseau de l'Arceau*) il a été contracté auprès du Crédit Mutuel un prêt à moyen terme de 50 000 € pour une durée de 7 ans au taux de 0.80% et un prêt à court terme de 20 000 € au taux de 0.55% en attendant le versement des subventions et le remboursement de la TVA.

Pour faciliter l'accès aux informations associatives, la commune a acheté 3 vitrines pour un coût de 552 € HT qui ont été installées à l'extérieur au plus près de l'entrée de la salle Polyvalente. Pour un confort d'utilisation de la salle le mobilier a été remplacé. Nous avons acheté un lot de tables rondes avec chariot de transport pour un coût de 1043€/HT et un lot de tables rectangulaires pliantes avec chariot de transport pour la somme de 2 163.30 € HT.

A nouveau en 2017, une vente sera proposée pour l'ancien mobilier de la salle polyvalente dans les mêmes conditions.

Pour les tarifs et conditions de la location voir page 24

Renforcement du réseau au lieu dit « L'ARCEAU » : (rue du Bourg Bernard).

Les travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique, d'effacement du réseau France-Télécom ainsi que le renouvellement de l'éclairage public sont en phase d'achèvement.

Le coût des travaux s'élève à :

- Lampadaires devis Sorégies : 11 663,88 € avec une subvention du Syndicat Energies Vienne de 2 332,57 €. D'où un coût de 9 331,31 € HT à notre charge.
 - Devis GEF TP pour la dissimulation des réseaux de télécommunication pour un coût de 27 372.01 € HT et nous sera versé par le Conseil Départemental une subvention ACTIV de 15600€ sur ce programme.
- Reste à notre charge 21 103.32€ HT.

Vérifications périodiques règlementaires des installations :

Toute commune a l'obligation de procéder périodiquement à des contrôles sur ses installations (électriques, gaz, systèmes d'alarme, extincteurs, aires de jeux).

Par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Mirebalais, il a été constitué un groupement de commandes pour ces prestations de vérifications.

Les premières vérifications ont été réalisées en décembre 2016.

Cimetière :

Nous avons dû faire abattre un cyprès à proximité de tombes. M. Thierry CLERC est intervenu pour un coût de 480 € TTC.

Un logiciel informatique servant à lister les concessions et les noms des défunts a été mis en place en 2016, pour un meilleur suivi. Les relevés ont été faits au cimetière. L'enregistrement des données administratives est en cours et devrait être achevé courant 2017.

Nous avons en projet d'aménager l'extension du cimetière. Des devis seront demandés afin de commencer les travaux 2017/2018.

Le nouvel aménagement du cimetière sera l'occasion de prendre en considération la nouvelle réglementation sur la durée des concessions.

Les concessions sont vendues au prix de 75 €. Le prix n'a pas été actualisé depuis Novembre 2002.

Broyeur à bras.

L'an dernier, nous avons investi dans un broyeur à bras pour l'élagage des haies.

Nous rappelons à la population que vous pouvez demander le broyage de vos haies, il vous en coûtera 50 € / l'heure. (*Si vous êtes intéressés, prendre contact avec le secrétariat de la mairie*)

L'accessibilité

Toute Commune est dans l'obligation de mettre aux normes, pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, les bâtiments, terrains, parc, jardin public, toilettes, cimetière ...

La Communauté de Commune du Mirebalais a fait intervenir l'APAVE en 2015 afin de réaliser un diagnostic dans les 12 communes. Pour notre Commune une étude approfondie a été faite de nos bâtiments, du parc derrière la salle de réunion, du cimetière, de la Mairie, de l'agence postale ...etc. L'estimation du coût des travaux est d'un montant de 130 000 €. La mise aux normes imposée sera échelonnée sur plusieurs années. Un agenda l'Ad'AP. a été déposé auprès des services concernés de La Préfecture.

Certains travaux ont d'ores et déjà été réalisés.

Aménagement de la décharge.

Depuis quelques années la décharge est fermée et doit être réhabilitée à la demande de la Préfecture. Un apport de terre végétale, des travaux de réhabilitation nivellement et des plantations d'arbres (cytises, lauriers) ont été réalisés au dernier trimestre 2016 pour un coût de 3648€ TTC.

Vente de terrains :

Les 2 parcelles de terrain ZM 109 et ZM 110 situées à la cité Saint lambin sont toujours en vente. Le certificat d'urbanisme est positif. Chaque terrain fait 2000 m². Prix 12 € le m².

Nous étudions la possibilité de découper les parcelles pour des terrains individuels de moins de 1000 m².

Balayage des rues :

Nous vous rappelons la difficulté de l'entretien de nos rues. Elles sont souvent très bombées et il est donc difficile de faire un travail propre avec une machine. Nous avons signé un contrat avec l'entreprise RTL de Roiffé.

Le balayage a lieu 1 fois tous les 2 mois, donc 6 fois dans l'année, pour un montant total de 1 544.40€ TTC. Distance balayée : 6 500 mètres / par passage.

Radar Pédagogique :

2 radars pédagogiques ont été achetés entre plusieurs communes (CHAMPIGNY LE SEC/ CHERVES / CUHON / MAISONNEUVE / MASSOGNES / VOUZAILLES) afin de rappeler aux conducteurs que la vitesse en agglomération est limitée à 50 km / h.

Une convention a été signée entre les Communes pour l'entretien des appareils.

Notre Commune dispose d'un radar pour 2 périodes de deux mois, suivant le calendrier annuel mis en place : *mars/avril et septembre/octobre.*

Rappels d'information

En cas de panne sur le réseau d'éclairage public, **il est important de le signaler à l'employé communal : Bruno au 06 98 84 07 83.**

Salle de Réunion.

Elle est mise gratuitement à disposition des associations de la commune. Le club du temps Libre s'y réunit tous les jeudis. L'atelier « travaux d'aiguilles » l'utilise le vendredi après-midi (voir calendrier Association du temps libre)

Les habitants de la Commune peuvent la louer pour leurs célébrations familiales.

Pour les tarifs et conditions de location voir page 24

Terrain de bi-cross.

Nous rappelons aux jeunes qu'ils disposent d'un terrain de bi-cross à côté du stade et qu'ils peuvent y aller librement pour s'y défouler ... sous leur propre responsabilité et celle de leurs parents.

Aire de repos des Saules.

Nous disposons d'un espace agréable de 1 600 m² pour faire des pique-niques ou des balades. Nous espérons pouvoir agrandir cet espace par l'acquisition de nouvelles parcelles avec l'accord des propriétaires riverains.

Chemin de randonnées.

Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter un parcours pédestre qui assure une continuité avec les communes voisines, et qui comporte plusieurs boucles possibles.

Une convention a été signée avec toutes les parties concernées.

L'itinéraire a été baptisé 'circuit de la Dive et des Moulins'. Il est inscrit au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées. Des panneaux informatifs devraient être prochainement installés pour attirer l'attention sur les différents points d'intérêt.

Marchands ambulants.

Notre commune est desservie par un certain nombre de marchands ambulants.

- Godet, vendeur de volaille, vient de Mouthier sous Argenton et passe le 3^{ème} jeudi de chaque mois.

Tél : 05 49 65 38 11

- Mme Gabillé de La Touche livre le pain tous les jours sauf le dimanche.

- M. Romankow (Le Mexicain) livre l'épicerie le mercredi et le vendredi.

- Le Panier Peyrattais, boucherie charcuterie, passe le mardi dans la journée tél : 05.49.64.10.21

Le faucardement.

Comme vous le savez, notre commune est traversée par une rivière : la Dive.

Chaque riverain est responsable de l'entretien des berges sur 1 m de large et du lit de la rivière jusqu'à la moitié. Les branchages doivent être retirés et les herbes coupées afin de ne pas entraver l'écoulement de l'eau.

Les riverains ont la possibilité d'effectuer les travaux eux-mêmes ou de les confier à l'agent communal.

Au sein du conseil municipal, il y a une commission faucardement qui vérifie une fois par an que cet entretien est réalisé. Elle fait deux passages entre fin octobre et mi-novembre. Si nécessaire, un courrier est envoyé aux riverains afin de signaler les manquements.

Tarif pour 2016 si les travaux sont réalisés par l'agent communal : 4 € le mètre linéaire.

Assainissement

EAUX DE VIENNE-SIVEER est désormais en charge des diagnostics et du contrôle des installations individuelles.

Depuis plusieurs années, toutes les habitations de la Commune doivent être aux normes d'assainissement : il ne doit pas y avoir de rejets polluants dans la nature.

Nous sommes heureux de constater que de plus en plus de particuliers se mettent aux normes.

Chaque propriétaire est par conséquent responsable du traitement de ses eaux usées en conformité avec la loi.

Pour rappel, les foyers ayant reçu un courrier recommandé de la Mairie, les mettant en demeure d'effectuer les travaux de mise en conformité au plus tard au 31 Décembre 2012, sont passibles d'amende de la part de la police des eaux, s'ils n'ont pas réalisé les travaux nécessaires.

RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Maisonneuve fait partie d'un SIVOS avec 4 autres communes (Cherves, Cuhon, Massognes et Vouzailles).

A la rentrée 2016, 36 enfants de Maisonneuve ont été inscrits dans le RPI. Les élèves sont répartis sur 3 sites : les Maternelles à la Touche ; les CP CE1 CE2 à Vouzailles et les CE2 CM1 CM2 à Cuhon.

L'été dernier, une structure modulaire de type Algeco a été installée à la Touche afin de permettre à tous les enfants de petite et moyenne section de faire la sieste dans de bonnes conditions.

Avec la réforme des rythmes scolaires, les enfants bénéficient de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) deux fois par semaine. Ces activités sont proposées gratuitement et sont gérées par la Communauté de Communes du mirebalais et encadrées par du personnel de la Communauté de Communes ou du SIVOS ainsi que par des intervenants tels que l'EMIM (école de musique).

Nous rappelons aux parents que toute inscription à l'école doit passer par la mairie de la commune de résidence.

Finances.

Nos finances sont saines, voir le détail page 18 & 19

Suite à l'effacement du réseau, terminé en 2014, le montant du prêt contracté auprès de la banque est de 110 000€ HT, sur 10 ans à 3.45% soit un remboursement de 13 053.28€/par an.

Le terme de l'emprunt contracté pour la construction du garage AD (Nunès) est proche. La location du garage couvre le remboursement de l'emprunt. Il s'agit donc d'une opération blanche.

Les 4 taxes.

Une partie de nos recettes provient de ces taxes : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, et enfin la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) qui a remplacé en partie la taxe professionnelle.

Les différentes taxes nous ont rapporté :

75 335 € en 2011 76 419 € en 2012 74 688 € en 2013

78 316 € en 2014 79 338€ en 2015 81 411 € en 2016

La commune n'a pas modifié ses taux depuis 1985.

Le gouvernement a instauré une nouvelle taxe, baptisée Taxe d'aménagement. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2012. Nous avons fixé son taux à 1 %, inchangé à ce jour. Elle sera versée pour toutes opérations de construction, reconstruction, aménagement, agrandissement soumises à autorisation au titre du code de l'urbanisme.

Le service des impôts de Poitiers a entrepris une révision générale des catégories d'habitation, établies en 1970, en réexaminant les surfaces et le confort. Cette révision se traduit en général par une hausse de la taxe d'habitation et du foncier bâti du fait de la prise en compte de l'amélioration du confort et / ou de l'aménagement d'anciennes dépendances en pièces d'habitation. De plus, une nouvelle catégorie a été créée : la catégorie 4 pour les habitations ayant une surface supérieure à 161 m².

La déchetterie.

Les déchetteries de Vouzailles et Mirebeau sont à votre disposition.

Chaque habitation s'est vu délivrer un badge par la Mairie de Maisonneuve. En cas de perte, s'adresser à la Mairie.

Horaires d'ouverture et téléphone : page 26

Les verres.

Depuis Janvier 2015 le dépôt de verres de Massognes est supprimé. Celui-ci est remplacé dans notre commune par 4 colonnes à verres. La collecte des verres est de la compétence de la communauté de commune.

Les colonnes à verres se situent devant le terrain de Tennis, à côté du bâtiment communal en face du cimetière, à l'aire des Saules et en bas de la salle polyvalente Route du Bourg Bernard.

Nous vous rappelons que vous ne devez laisser aucun détritux aux pieds des colonnes.

Sacs jaunes.

Les familles peuvent venir s'approvisionner en mairie. Nous rappelons qu'il est impératif de déposer les sacs jaunes, à côté des containers ou endroits spécifiques, dans la rue le plus tard possible et donc la veille du ramassage pour éviter les éventrations causées par les chats et les chiens, qui errent régulièrement dans nos rues. Ces sacs jaunes sont réservés uniquement au tri sélectif.

Voir le calendrier des dates de ramassage qui vous a été distribué (*un double du calendrier est inséré à la fin de ce bulletin page 64*).

Déchets.

Afin d'être en conformité avec les objectifs du Grenelle de l'environnement, la Communauté de Communes doit réduire la production d'ordures ménagères de 7% d'ici 2018.

Elle peut mettre à disposition de chaque famille, nouvel habitant un composteur de 320 litres pour un coût de 15 € (*voir auprès du secrétariat de la Mairie*).

Vous pourrez y mettre les déchets végétaux : ***voir plaquettes du tri sélectif pages 69***

Grâce au tri sélectif mené depuis plusieurs années, le ramassage des ordures ménagères est en baisse.

Vote des subventions.

Comme chaque année nous avons voté le montant des subventions que nous attribuons aux associations.

Amicale du judo taïso	1 200 €
ACCA	150 €
AFM Téléthon	35 €
Comité des fêtes	1500 €
FNATH (mutilés du travail)	30 €
Ligue contre le cancer	50 €
Lyre Cherves Maisonneuve	1 925 €
Restaurants du cœur	105 €
Secours catholique	105 €
A.C, P.G, A.F.N. (anciens combattants)	500 €
Pointe Flexe	1 200 €
Chambre des métiers	200 €
Un Hôpital pour les enfants	50 €
Banque alimentaire de Mirebeau	300 €
Total	7350 €

Contributions aux organismes de regroupement : le SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire)

SIVOS	
SIVOS (syndicat intercommunal Vocation Scolaire)	48 242€
Total	48 242€

INFORMATION IMPORTANTE

CARTES D'IDENTITE

A compter du 13 mars 2017, les demandes de cartes d'identité ne seront plus établies en mairie.

Seules certaines mairies équipées de dispositifs de recueil TES pourront réceptionner des demandes de titres d'identité.

Les administrés devront déposer leur demande auprès d'une des 15 mairies de la Vienne équipée d'un tel dispositif :

Buxerolles, Châtelleraut, Chauvigny, Civray, Dangé-Saint-Romain, Gencay, Lencloître, l'Isle-Jourdain, Loudun, Lusignan, Montmorillon, Pleumartin, Poitiers, Saint-Benoît ou **Vouillé**.

Ils pourront également déposer leur dossier dans toute autre mairie française équipée d'un dispositif de recueil, notamment celles qui sont proches du département de la Vienne, sous réserve d'aller ensuite y retirer leur titre d'identité.

LES FINANCES COMMUNALES

ANNEE 2016

Chiffres arrêtés au 19-12-2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	Réalisées
Indemnités Journalières + remboursement FNC	4 652
Remboursement des salaires pour l'Agence Postale	13 524
Remboursement des repas du 14 juillet - photocopies - location salles	3 090
Impôts et taxes - Reversement CC du Mirebalais	134 726
Dotations - subventions « État - Département »	83 244
Loyer garage Nunes + fermage	13 682
Vente concession cimetière	75
Débroussaillage des haies	260
Vente mobilier salle polyvalente	406
Produits divers	351
Recettes réelles de l'année	254 010
DEPENSES	Réalisées
Achats et variations « Fournitures, énergie, eau »	12 062
Entretien terrains, bâtiments, matériel, maintenance, assurances	13 091
Voies et réseaux	2 377
Téléphone, timbres, fêtes et cérémonies, honoraires, publications	6 516
Impôts et taxes + charges exceptionnelles	2 688
Charges de personnel	76 991
Indemnités des élus	13 147
Contribution SIVOS « Écoles du RPI - EUJM »	48 242
Subventions aux associations	7 085
Intérêts d'emprunts	3 715
Reversement FNGIR	4 550
FPIC	2 172
Dépenses réelles de l'année	192 636

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	Réalisées
Subvention du Département pour travaux voirie 2015	16 527
Subvention DETR pour travaux salle polyvalente	25 169
Participation SRD et Eaux de Vienne sur travaux voirie 2015	17 726
Subvention Région (FRIL) matériel cuisine salle polyvalente	4 000
Remboursement avance trésorerie par l'AF	3 000
Emprunts	70 000
Taxe aménagement	80
<u>Subventions perçues en 01/2017</u>	
<i>Salle polyvalente FSILP 26966€ + réserve parlementaire 10 000€</i>	<i>36 966</i>
<i>Programme l'ARCEAU ACTIV 2016</i>	<i>15 600</i>
Recettes réelles	189 068
DEPENSES	Réalisées
Remboursement capital emprunt (Garage - enfouissement des réseaux)	23 010
Frais de notaire sur vente terrain Cts MARTEAU et PAIN-PAILLET	640
Travaux de réhabilitation de la salle polyvalente	107 455
Travaux voirie 2015	42 238
Panneaux signalisation	1 382
Enfouissement des réseaux à l'Arceau - Le Bourg Bernard	46 844
Matériel salle polyvalente (vitrines, tables, chariots)	5 132
Nivellement décharge municipale	3 648
Store vénitien	323
Matériel informatique secrétariat	1 185
Dépenses réelles :	231 857

Liste des commissions et de leurs délégués

COMMISSIONS OFFICIELLES :

Aliénor art et culture :

- LAURENTIN Delphine et ANDRE Sébastien (suppléant)

Association Foncière Cherves-Maisonneuve :

- ROLLAND Jacques

- 3 élus par le Conseil : BONNIN Alain, ROLLAND Philippe, GAUTIER Daniel

- 3 élus par la DDAF : LETEXIER Michel, COUILLAULT Jacky, VIVIER François

Comité de Jumelage : - BOULAND Michel

Délégués de la communauté de communes du Mirebalais:

- ROLLAND Jacques et GAUTIER Catherine

Pays Haut Poitou et Clain :

- ROLLAND Jacques

Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Vienne :

- ANDRE Sébastien et TROUVE Fabien (suppléant)

Syndicat des Eaux de Vienne-SIVEER :

- ROLLAND Jacques, BOULAND Michel

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire :

- ROLLAND Jacques, ROCHE Carine et DUBOIS Fanny

Syndicat mixte des communes et leurs regroupements Vienne Services et agence Technique départementale :

- PEYRAUD Thomas et DUBOIS Fanny (suppléante)

COMMISSIONS COMMUNALES: Le Maire préside l'ensemble des commissions communales. Au cas par cas, il peut déléguer la présidence à l'un de ses adjoints.

Accessibilité des Établissements Recevant du Public :

- ROCHE Carine, BOULAND Michel, GAUTIER Catherine et TROUVE Fabien

Bâtiments communaux :

- Tous les membres du Conseil

Correspondant militaire :

- CHAPELET Philippe

Commission Appel d'offres :

- ROLLAND Jacques, BOULAND Michel, GAUTIER, Catherine, PAIN Frédéric, LAURENTIN Delphine et PEYRAUD Thomas

Centre Communal Action Sociale :

- Président : ROLLAND Jacques
- 4 membres du Conseil : PAIN Frédéric, TROUVE Fabien, PEYRAUD Thomas et ROCHE Carine
- Représentant UDAF : ROLLAND Philippe
- Représentants des retraités et des handicapés : FLORIS Marc, GUILLON Marie-Claude
- Représentant des associations caritatives : COUILLAULT Françoise

Commission des finances :

- ROLLAND Jacques, GAUTIER Catherine et BOULAND Michel

Commission information :

- GAUTIER Catherine, ROCHE Carine, LAURENTIN Delphine, DUBOIS Fanny et TROUVE Fabien

Comité National d'Action Sociale :

- Représentant des agents : BOURG Joëlle
- Représentant de la commune : PAIN Frédéric

Commission de recrutement :

- ROLLAND Jacques, DUBOIS Fanny, PAIN Frédéric et GAUTIER Catherine

Commission voirie :

- ROLLAND Jacques, BOULAND Michel, CHAPELET Philippe, ANDRE Sébastien, PAIN Frédéric, PEYRAUD Thomas et DUBOIS Fanny

Faucardement et protection de la Dive :

- ROCHE Carine, TROUVE Fabien, ANDRE Sébastien, PAIN Frédéric et PEYRAUD Thomas

Liste Électorale :

- Président : ROLLAND Jacques
- Délégué de l'administration : BOULAND Michel
- Délégué du Tribunal de Grande Instance : BONNIN Mariette

ETAT CIVIL 2016



NAISSANCES :

Nous souhaitons la bienvenue à :

GERMON Adèle	née à Poitiers	le 02 mars
SANCHEZ BORTOLOTTI Célestine	née à Soyaux	le 08 août
CESBRON Eloï	né à Poitiers	le 30 juin
PELLEGRIN Ilario	né à Poitiers	le 04 octobre



DECES :

Nous avons eu le regret de perdre :

Mme Frédérique LAKOMY née DESPRES décédée à Poitiers le 06 août

M. KIENZ Rémy décédé à Angers le 28 août.

M. REAU René décédé à Parthenay le 1^{ER} septembre

Ils ont habité à Maisonneuve :

M. DEMEOCQ Robert décédé à Vouillé le 20 novembre

M. METAIS Jean- Marie décédé à Poitiers le 29 juillet

M. METAIS Edmond décédé à Beceleuf (79) le 19 juin



Nous souhaitons la bienvenue, dans notre commune à :

Mme BORTOLOTTI Eloïse et M. SANCHEZ Romaric – 3, lieu-dit Pauillé
M. et Mme CESBRON Baptiste et Alice – 6 bis, rue des Quartiers
Mme GATINEAU Laurence et M. THUEZ Julien – 15, impasse Grand'Rue
Mme LENFANT Magali et M. MEUNIER Julien – 11, Grand'Rue
Mme GOUELLO Célia – 6, cité Saint-Lambin
Mme COUSIN Stéphanie et M. GLAZIOU Dimitri – 3, rue de Daingean
M. Mme BONNIN Jérémy et Natacha – 6, impasse des Quartiers
M. VIAULT Grégory 25 rue de Mirebeau

Tarifs des locations et services

Location de la salle de réunion (salle et cuisine)

Habitant de la commune (24 heures)	65 €
Habitant de la commune (1/2 journée sans repas)	30 €
Habitant hors commune	Location impossible
Forfait chauffage (du 1 ^{er} nov. au 31 mars)	15 €

Caution nuisances sonores : 100 € (encaissée en cas de plainte).

Caution dégradations : 150 €

Arrhes : 50 €

Remarque : une assurance responsabilité civile est exigée.

Location de la salle polyvalente

	Salle et cuisine
Habitant de la commune (24 heures)	160 €
Habitant hors commune	300 €
Habitant de la commune (inférieur à 1/2 journée)	70 €

Caution nuisances sonores : 200 € (encaissée en cas de plainte).

Caution dégradations : 400 €

Arrhes : 50 €

Remarque : une assurance responsabilité civile est exigée.

Location du stand municipal

	1 tiers	2 tiers	La totalité
Habitant de la commune	40 €	80 €	100 €
Habitant hors commune	100 €	200 €	300 €
Association environnante	60 €	120 €	160 €

Caution : 500 €

Arrhes : 50 €

Remarque : En cas de location du stand, chaque tiers autorise l'emprunt de 4 tables et bancs associés.

Location des bancs et des tables

Hors commune (habitants et associations) : **10 €** la journée pour une table et quatre petits bancs.

Habitants de la commune : gratuit.

Remarque : En cas de location du stand, chaque tiers autorise l'emprunt de 4 tables et bancs associés.

Terrain de tennis

Le tarif de la location n'a pas changé depuis plusieurs années : 16 € par année civile et pour toute la famille.

Une clef du court est fournie lors du règlement de la carte.

Renseignements en Mairie.

Photocopies

Noir et blanc :

Format A4 pour 0.20 €

Format A3 pour 0.30€

Couleur :

Format A4 & A3: 0,50 €

Extrait cadastral (format A4 seulement) : 0.50 €

Les renseignements utiles

Mairie → Tél : 05 49 51 07 83

Courriel : maisonneuve@departement86.fr
Le secrétariat est tenu par Mme Joëlle BOURG

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Au 01 Janvier 2017

Communauté de Communes Du HAUT POITOU

10 ave de l'Europe

86170 Neuville du POITOU

Tél : 05.49.51.93.07 Fax : 05.49.51.93.49

Hiver : à partie du 21 septembre

Lundi : 9h -12h30 - 13h30 – 17h00

Mercredi : 14h00 – 17h00

Jeudi : 9h – 12h30 13h30 – 17h00

Été : à partir du 21 Mars

Lundi : 9h -12h30 - 13h30 – 17h00

Mercredi : 14h00 – 19h00

Jeudi 9h – 12h30 13h30 – 17h00

Agence postale →

Tél : 05 49 51 06 19

L'agence est tenue par Mme Stella KOBIERA

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 14 h 00 – 16 h 00

Samedi : 09 h 30 – 10 h 30

Levée du courrier : 10 h 00

Déchetterie de Mirebeau,

Chemin de la Gaurie à Mirebeau – Tél : 05.49.39.20.96

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Samedi : 08 h 15 – 12 h 00

13 h 30 – 18 h 00

Déchetterie de Vouzailles

Route de Mirebeau à Vouzailles – Tél : 05.49.51.88.59

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} Mars au 31 Octobre :

Mercredi : 09 h 00 – 12 h 00 14 h 30 – 18 h 00

Jeudi et vendredi : 14 h 30 – 18 h 00

Samedi : 09 h 00 – 12 h 00 14 h 30 – 18 h 00

Du 1^{er} Novembre au 28 Février :

Mercredi 09 h 00 – 12 h 00 14 h 00 – 17 h 30

Jeudi et vendredi : 14 h 00 – 17 h 30

Samedi : 09 h 00 – 12 h 00 14 h 00 – 17 h 30

Médecins généralistes :

DIEULANGARD François	9 rue de la Poste	Champigny le Sec	Tel : 05 49 01.00.00
Darchen Béatrice	6 rue Nationale	Mirebeau	Tél : 05 49 50 41 60
Darchen Guy-François	6 rue Nationale	Mirebeau	Tél : 05 49 50 41 60
Mottet Géraldine	7 Av. De Gaulle	Mirebeau	Tél : 05 49 50 41 22
Robin Emmanuel	7 Av. De Gaulle	Mirebeau	Tél : 05 49 50 41 22
DIDIER Florian	7 Av. de Gaulle	Mirebeau	Tél : 05.49.50.41.22
Du Breuillac Jean	Cité Rondier	Thénezay	Tél : 05 49 63 42 33
Grapillard Gilles	16 place de l'Hôtel de Ville	Thénezay	Tél : 05 49 63 00 44

Infirmiers & Infirmières :

REAU Cécile & VINCELOT Valérie	3 place de la Mairie	Champigny le Sec 86	Tél : 06.28.42.54.66
Cabinet de Mirebeau	8 Rue de Chevreul	Mirebeau 86	Tél : 05 49 43 29 27 Port : 06.81.14.38.91
		Soins à domicile	
Sylvie DERBORD &			
Audrey JAMET	67 r Général de Gaulle	Thénezay 79	Tél : 05 49 63 11 18

Vente du livre « Maisonneuve autrefois » de Jean Réau qui retrace l'histoire de notre village depuis sa création à Montgauguier à nos jours. Il comporte de nombreux documents d'archives et des photos. 22,87 € en mairie.

Vente du livre « Pourquoi le Général De Gaulle a-t-il écrit de Londres pendant la guerre à l'instituteur de Maisonneuve qu'il ne connaissait pas pour le remercier ? » De Jean Réau. 8€ en Mairie

Vente du livre « Le Mirebalais » qui comporte une présentation de chacune de nos communes et de nombreuses photos. 35 € en Mairie

Publication : « Les conseils utiles d'une grand-mère poitevine. Les Carnets d'Amicie ». Un livre de Joëlle Grassin, pharmacienne au CHU de Poitiers, qui a repris et mis en forme les notes écrites par sa grand-mère Amicie Martin qui a vécu à Maisonneuve dans la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle. Le livre reprend d'anciennes recettes de cuisine, des conseils pour la santé et la beauté, les soins à apporter au jardin et aux animaux. Une foule de « conseils utiles » très intéressants qui nous apprennent à utiliser au mieux les plantes et les produits naturels. Une écologiste avant l'heure ? Aux éditions CPE et en vente à Poitiers.

Sites Internet

Deux sites Internet parlent de notre commune. Vous y trouverez de nombreuses photos.

<http://maisonneuve86.free.fr> toutes les informations de Maisonneuve

<http://maisonneuve86.blogspot.com> la vie de nos associations en photos

Le site de la communauté du HAUT POITOU www.cc-mirebalais.fr jusqu'au 31/12/2016

www.cadastre.gouv.fr

www.insee.fr

LES ENTREPRISES

ET

ASSOCIATIONS

DE MAISONNEUVE

Les artisans et entreprises de Maisonneuve

Transports toutes distances - Transports assés médicalisés
Transports groupes (véhicule adapté)

Thérèse PILOT

ALLOT-TAXI
theresepilot@yahoo.fr

Commune de rattachement à Maisonneuve, 4, Châsson
19 rue de la paix - 86170 Maisonneuve

☎ 05 49 39 09 56 . ☎ 06 73 71 80 10

Création de bijoux féériques

www.Aurelyne.com

06.11.14.49.10 / contact@aurelyne.com

sarl Collon

CLIMATISATION - ZINCUERIE - ENERGIES RENOUVELABLES
• PLOMBERIE • CHAUFFAGE • ELECTRICITE

05 49 51 42 21
www.collon-chauffagiste.fr

9 Rue de l'Enfer - La Touche - 86170 CHERVES

Echelon du Pôitou

G.I.E de la Petite Dime
4 Bts le Bourg-Bernard
86170 Maisonneuve
Tél/Fax : 05-49-42-57-33

Producteur Expéditeur

GAUTHIER TP
Travaux publics & particuliers

Assainissement - Terrassement - VRD

Tel/Fax 05.49.50.50.22 - portable 06.16.35.02.80
www.gauthier-tp.com - mail gauthier.tp@ccfrance.fr
2A St Lambin - 24 rue de la Vallée - 86170 MAISONNEUVE

Vente à la propriété

Philippe ROLLAND
Viticulteur

Domaine du Village de Fontaines
Propriétaire de terres

www.vinadupoitou.fr

8, Grand Feu - 86170 Maisonneuve
tel. 05 49 51 17 83 - 06 21 36 87 15
Email: dominique.dorville@wanadoo.fr



E.A.R.L. Rolland Jacques
Production et vente d'endives
Tél : 05 49 54 02 79
Tél : 06 30 09 43 18
5, rue du bourg Bernard
86170 Maisonneuve

"Côte patio" - Maison d'hôtes

Éliane et Jacques ROLLAND
5 rue du Bourg Bernard
86170 MAISONNEUVE
05 49 54 02 79 - 06 44 08 05 34
www.cote-patio.com

FIRST PELLETS
L'ÉNERGIE DU GRANULÉ

Francis VIVÉE
Concepteur Fabricant

Plumetierie - Plumes - Produits de Soins
24 Grand Lumbin - 47 rue de la Vallée
86170 MAISONNEUVE
05 49 54 02 79 - 06 73 71 80 10
Tel. 05 49 54 02 79 - Mobile 06 73 71 80 10
Francis@firstpellets.com - www.firstpellets.com

SARL R.T.V - GARAGE AD

VENTE VOVN
DEPANNAGE

rtv779@orange.fr

2A ST LAMBIN TEL: 05 49 51 06 22
23, RUE DE VALAÏLE FAX: 05 49 42 80 88

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ

lpt.travaux46@orange.fr

PTF **TEDDE Père et Fils**

Les Saules
86170 MAISONNEUVE
Tél/Fax. 05 49 54 00 25

Peinture | Fresque | Portrait

Nathalie Héraul
4 Saint Lambin
86170 Maisonneuve

06-73-41-66-04
paiement chèque emploi service

Les assistantes maternelles



Assistante Maternelle agréée,
à Maisonneuve

Madame Hautecouverture
Rébecca

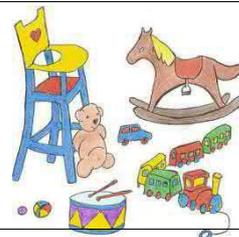
06 68 64 72 02

hautereb@gmail.com

Murielle Villeger

Tél : 05 49 51 18 73

3, Impasse des quartiers, 86170 Maisonneuve



ACCA MAISONNEUVE

Composition du bureau:

Président et Piégeur:

GUILLON Francis, 10 rue des quartiers 86170 MAISONNEUVE.

Vice-président :

BONNIN Alain, 5 rue de la poste 86170 MAISONNEUVE.

Secrétaire et Piégeur :

PAIN Joël, 48 grand rue 86170 MAISONNEUVE.

Trésorier et Piégeur :

PAIN Robert, 5 rue de Mirebeau 86170 MAISONNEUVE.

Membres :

BOULAND Michel, 10 rue de Mirebeau 86170 MAISONNEUVE.

GUILLOT Roland, 10 cité St Lambin 86170 MAISONNEUVE.

LAMARCHE Jean-Marc, 22 rue de Mirebeau 86170 MAISONNEUVE.

METAIS Philippe, 46 Grand rue 86170 MAISONNEUVE.

ROLLAND Philippe, 8 Grand rue 86170 MAISONNEUVE.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à la salle de réunion du village le 05 juin 2016. Le Règlement Intérieur a été réactualisé et voté par les 9 sociétaires présents (6 du bureau + 3 sociétaires soit environ 1/4 des chasseurs !).

Cette saison 2016/2017 nous avons procédé à la vente de 34 cartes de chasse pour un montant total de 3740 euros (3 de 0 – 15 de 100 – 12 de 135 – 4 de 155 et 0 de 260). Nous perdons cette saison 2 chasseurs malgré les arrivées de 2 jeunes chasseurs dont 1 en chasse accompagnée.

SITUATION DU GIBIER

EN CE QUI CONCERNE LE GRAND GIBIER :



Nous continuons de recevoir par la Direction Départementale du Territoire un plan de chasse Grand Gibier mais cette fois sur trois années. Pour cette saison 2015/2018 nous avons eu droit à dix chevreuils indifférenciés).

Fin novembre de cette année, à la date du tirage de cette brochure, 4 battues avaient été réalisées.

Lors de la battue du 08 octobre un brocard de 26 Kgs est tué par votre serviteur.

Lors de la battue du 23 octobre un renard est tué par Roland GUILLOT.

Lors de la battue du 12 novembre une femelle chevreuil de 21 kgs est tuée par Roland GUILLOT.

Lors de la battue du 17 décembre un jeune mâle de 20 Kgs est tué par ROLLAND Jacques, Maire de notre commune.

Les battues continueront jusqu'à la réalisation de quatre chevreuils tout en chassant le renard et le sanglier (si un fou passe par chez nous !).

EN CE QUI CONCERNE LE LIEVRE :

Comme pour beaucoup d'associations l'année a été très mauvaise.
Par contre ce n'était pas le cas de certains commerçants.....



Panoramix

www.delcampe.net

Malgré les demandes répétées des responsables départementaux, nous avons maintenu la chasse aux lièvres quatre jours.

1 ^{er} jour de chasse	:	14
2 ^{ème} jour de chasse	:	7
3 ^{ème} jour de chasse	:	8
4 ^{ème} jour de chasse	:	6

soit un total de 35 lièvres pour un quota de 60 (13 chasseurs ont tués 2 lièvres - 10 chasseurs ont tué 1 lièvre et 12 n'ont pas tué de lièvre). Devant un tel résultat il était plus que raisonnable d'arrêter la chasse aux lièvres au 4^{ème} jours sur les 7 demandés d'autant plus que la très grande majorité des lièvres tués s'est avérée, par la palpation des pattes prélevées, être des adultes.

Selon les techniciens le gros problème de cette saison passée était au niveau de la reproduction du lièvre mais surtout dans la survie des jeunes. Très peu de ceux-ci ont survécu à un printemps beaucoup trop humide suivi d'une très importante sécheresse.

Pour avoir une partie des raisons de cette importante absence de jeunes il fallait connaître avec beaucoup plus de précision la date de naissance d'un pourcentage des lièvres tués sur une commune (Par la palpation des pattes prélevées la variation de l'âge est trop importante et l'âge est donné comme « jeune » jusqu'à six mois au moins). C'est pour cette raison que nous avons procédé cette année sur 15 lièvres tués aux prélèvements d'un œil afin de pouvoir réaliser au niveau des pupilles à une étude sur tout le secteur 4. Par cet examen en laboratoire il est effectivement possible de définir à 10 jours leur date de naissance.

Devant une telle situation globale nous pouvons réellement craindre que le quota sera révisé à la baisse pour la saison prochaine ceci malgré une promesse verbale tenue en réunion à la Fédération des Chasseurs de la Vienne huit jours avant l'ouverture disant que pour la saison prochaine le quota sera identique à cette année.

Depuis la fermeture du lièvre nous avons participé à un comptage réalisé trois soirs de suite sur des itinéraires identiques et sur l'ensemble des ACCA du secteur 4. Les résultats ne sont pas folichons ; disons même pas du tout fameux pour certains mais pour trois ou quatre, dont notre commune, ils sont plutôt bons voir très bons.

Il ne nous reste plus qu'à espérer en un beau printemps sans chute d'eau importante qui nous amènerait une très bonne saison prochaine de reproduction.

EN CE QUI CONCERNE LES PERDREAUX :

Pour les mêmes raisons climatiques nous avons cette année constaté la présence de très peu de naissances en gris comme en rouge. Mais le plus inquiétant, c'est que nous ne retrouvons pratiquement pas sur le terrain même ceux vus en couples avant l'hiver. Nous avons cette année, malgré un démarrage assez lent, pu tirer du perdreau jusqu'à la fermeture. Les volées de gris se sont un peu « jouées » sur le terrain des chasseurs sauf pour un ou deux qui au résultat de leur coup de fusil n'étaient plus sur Maisonneuve (Vienne) mais en (Moselle) en 1870 à Gravelotte....

EN CE QUI CONCERNE LES FAISANS :

Cette saison a connu, comme pour les perdreaux, aucune reproduction. En plus ceux mis en volières et mis en liberté au début d'août n'ont pas tous été retrouvés sur le terrain de chasse. Nous ignorons le pourquoi de ce changement avec les années passées.

EN CE QUI CONCERNE LE LAPIN :

Il est devenu inexistant.

TRAVAIL SUR LE TERRAIN :

Pour le plaisir de nos chasseurs nous avons procédé à plusieurs lâchers de gibiers:

Le 20/07/2016 - Mise dans les trois volières de 40 faisandeaux de 16 semaines.

Le 05/08/2016 - Lâcher de 150 perdreaux gris.
Le 12/08/2016 - Lâcher de 150 perdreaux rouges.
Le 19/08/2016 - Lâcher de 150 perdreaux rouges.
Le 26/08/2016 - Lâcher de 150 perdreaux gris.

TOTAL : 300 perdreaux rouges – 300 perdreaux gris - 40 faisans.

Pour une somme totale de 4049 euros.

(A ces chiffres viennent s'ajouter le peu de reproduction de l'année).

Afin de pouvoir lâcher sur le terrain nos perdreaux en multipliant les sites et sans avoir à déplacer les lourdes cages nous les avons partagées chacune en deux parties. Nous avons ainsi maintenant une bonne douzaine de cages de pré-lâchées.

Nous avons quelque peu réfléchi à une nouvelle façon d'alimenter en eau le gibier sur le terrain mais en raison de la sécheresse qui s'est présentée nous avons dû rapidement trouver une solution et nous avons installé des bidons de 60 litres avec une distribution automatique suivant la consommation. La saison prochaine nous avons l'intention d'augmenter assez largement ce type d'installation. Si vous avez ou connaissez qui détient ce type de bidons métalliques n'hésitez surtout pas à nous le faire savoir (chasseur ou non).

Nous continuons à nourrir le gibier, principalement en périodes hivernale et de reproduction. Plusieurs membres du bureau s'emploient pour approvisionner les 80 agrainoirs ainsi que les réserves d'eau l'été. Deux tonnes de grains sont nécessaires. De la même façon que pour les réservoirs d'eau nous avons réalisé et installés quelques gros agrainoirs de 40 litres afin de diminuer les déplacements.

Le combat contre les prédateurs doit se poursuivre partout et même s'intensifier.

La période de décembre - janvier est la meilleure pour la chasse aux nuisibles (principalement le renard). Tous les chasseurs se doivent de participer aux battues. La saison dernière nous avons capturé 13 renards (dont 5 femelles) sans compter ceux tués lors des battues.

Le travail fait par les membres de l'association doit et ne peut se faire qu'en collaboration avec l'ensemble de nous tous, responsables et habitants de la commune, partenaires du monde rural, chasseurs comme non chasseurs.

Soyez sympas, veuillez nous faire connaître et remonter tous ces renseignements (gibiers – prédateurs - nombre - lieu d'observation - bidons etc.).

Tout au long de l'année et plus particulièrement sur l'ensemble de la période de non chasse, les membres du bureau ont besoin d'indications concernant nos divers gibiers.

**UNE DATE A RETENIR
POUR LE BANQUET DES CHASSEURS
LE DIMANCHE 12 MARS 2017 MIDI.**

MERCI A TOUS ET BONNE ANNEE 2017

Le Président, auquel s'associent tous les membres du bureau.

CLUB DU TEMPS LIBRE
DE MAISONNEUVE



GENERATIONS MOUVEMENTS, FEDERATION DE LA VIENNE
a fêté ses 40 ans le 11 juin 2016 dans le cadre splendide de la carrière de Normandoux
à TERCE.

Notre club créé le 10 mai 1975 a rejoint la fédération en 1982.

Depuis il n'a de cesse de favoriser les échanges de manière à lutter contre l'isolement. Son rôle social n'est plus à démontrer.

AMITIE

LOISIRS

DETENTE

SOUTIEN

CONVIVIALITE

ECHANGES

AIDE

Venez nous rejoindre vous y trouverez chaleur humaine, activités, sorties et si vous le souhaitez, vous pourrez exercer des responsabilités au sein du groupe.

Rendez-vous chaque jeudi à 14 heures 30 à la salle de réunion pour les jeux de cartes, boules, éventuellement pétanque.

Le saviez-vous ?

Une vingtaine de personnes se retrouvent tous les 15 jours à Maisonneuve dans la salle du temps libre pour s'adonner à leurs loisirs préférés : « les travaux d'aiguilles ». Le principe est simple, se réunir pour effectuer n'importe quels travaux : tricot, crochet, point de croix, dentelle mais aussi activités manuelles de tous genres. Nous ne dispensons pas de cours mais les bons conseils émanent de partout. Alors, si cela vous dit, rejoignez-nous le 13 janvier 2017. Pour tout renseignement contacter Mme COUILLAULT tél. 0549510287.



Dates à retenir, les vendredis ci-après pour l'année 2017, à 14 heures 30:

13 janvier	24 mars		1er décembre
27 janvier	7 avril	6 octobre	15 décembre
10 février	21 avril	20 octobre	
24 février	<i>vacances</i>	3 novembre	
10 mars		17 novembre	

Les rendez-vous 2017.

Tous les membres sont invités à participer à l'assemblée générale le jeudi 12 janvier à 14 heures 30 dans la salle de réunion.

Ensuite, nous aurons nos repas habituels. Nous vous attendons nombreux. Retenez déjà ces dates :

- jeudi 6 avril
- jeudi 7 septembre
- jeudi 7 décembre

Vous serez informés des activités et spectacles proposés par la Fédération de la Vienne. Des sorties par regroupement avec le club de CHERVES seront également prévues.

Meilleurs vœux à vous tous, que cette année nouvelle vous apporte santé, bonheur et réussite.

La présidente Eveline GUILLOT et les membres du conseil d'administration.

Spectacle Noël avant Noël.





Une année qui s'achève !

Mais ne vous inquiétez pas ! Nous sommes encore là pour 2017.

Bureau 2016

Présidente : PAILLET Jessica
Secrétaire : SABOURIN Benoît
Trésorière : PEYRAUD Carine

Présidente Adjointe : DAUNAY Cindy
secrétaire adjoint : GAGNOL Richard

Les belotes ont réuni cette année 34 équipes, elles se sont déroulées en avril et novembre 2016 dans une très bonne et belle ambiance.

Cette année le feu de Saint Jean et la fête de la musique ont eu lieu en juin : cette manifestation a pu avoir lieu grâce à la participation et l'implication de différents groupes et de la Lyre. Avec un repas, qui a plu aux personnes de 1 à 99 ans.

Cette année nous avons été encore heureux d'accueillir le Père-Noël. Il est descendu tout droit du Pole-Nord sa hotte chargée de cadeaux, pour les petits mais aussi les grands qui ont été nombreux à être très sages.

Lors de cette année, nous avons eu de l'aide de plusieurs personnes qui ont su prendre de leur temps pour organiser les différentes manifestations.

Nous tenons donc à les en remercier pour leur présence, leur motivation, et leur sourire.

Le Comité des Fêtes vous invite le 29/01/2017 à son assemblée générale. Celle-ci se déroulera en matinée à la salle de réunion . Nous serons heureux de pouvoir vous y accueillir nombreux.

Nous espérons vous retrouver pour 2017, nous avons besoin de bénévoles pour faire perdurer les manifestations qui font vivre NOTRE VILLAGE : n'hésitez pas à venir assister à notre assemblée générale.

L'ensemble du Comité souhaite vous faire parvenir ses meilleurs vœux pour l'année 2017





ASSOCIATION POINTE-FLEXE

Pour l'année 2016-2017, composition du bureau :

Président: M. Emerick Mahé

Trésorière: Mme. Sylvie Robert

Secrétaire : Mme. Elisa Leclerc

Vice-président : M. Leclerc Damien

Notre association est née le 19 août 2010, et a pour but de faire découvrir la danse modern 'jazz aux enfants et aux adultes vivant en milieu rural.

Les ateliers de danse sont dispensés à la salle des fêtes de Maisonneuve de la façon suivante :

- ❖ **Niveau éveil (4/6 ans) :** le lundi de 17h30 à 18h15.
- ❖ **Niveau initiation (6/8 ans) :** le lundi de 18h15 à 19h15.
- ❖ **Niveau intermédiaire (10/13 ans) :** le lundi de 19h15 à 20h15.
- ❖ **Niveau ados/adulte :** le vendredi de 20h45 à 22h15.

Nous avons 40 élèves inscrits à ce jour.

Les ateliers de danse sont encadrés par un professeur de danse JAZZ diplômé d'Etat.

L'association remercie les membres du Conseil Municipal, ainsi que M. le Maire de Maisonneuve pour leur aide financière et logistique.

LES MANIFESTATIONS :

-Porte ouverte en faveur du téléthon : le samedi 03 décembre 2016, les jeunes danseuses de l'association nous ont offert un beau spectacle à la salle des fêtes de Maisonneuve. Leur professeur tient à remercier tous les parents de lui avoir permis, cette année encore, d'associer la danse à cette journée de solidarité et de don de soi.

-le gala de danse de fin d'année, « Au fil du temps ... », a réuni le samedi 11 juin 2016, environ 180 spectateurs...

-le gala de fin d'année, « De l'autre côté du miroir... », aura lieu le samedi 03 juin 2017 à la salle des fêtes de Thénezay. Nous vous y attendons nombreux...

MERCI A TOUS ET BONNE ANNEE 2017 !

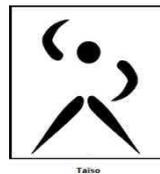
Le président, auquel s'associent tous les membres du bureau.





JUDO

ASSOCIATION



TAÏSO

MAISONNEUVE

CETTE ASSOCIATION A COMME BUTS PRINCIPAUX :

- *De permettre aux adhérents de tous âges de pratiquer un sport à son niveau dans de bonnes conditions.*
 - ✓ *Salle confortable et équipée.*
 - ✓ *Kimonos fournis.*
 - ✓ *Distance respectable du domicile des adhérents.*
 - ✓ *Prix de l'adhésion accessible au maximum de personnes.*
- *D'envoyer des jeunes judokas en stage.*
- *De continuer le développement des effectifs de ses deux groupes.*
- *D'animer la vie de notre commune.*

SON ENCADREMENT :

- *Présidente* : Mme Marie-Claude GUILLON
- *Vice Présidente* : Mme Evelyne GUILLOT
- *Secrétaire* : Mme Rébecca HAUTECOUVERTURE.
- *Trésorière* : Mme Hélène GAUCHER

-Enseignants : Mme Joëlle BOULIN, ceinture noire, 2^{ème} Dan, arbitre national
M. Saïd BRIDJA, ceinture noire, 2^{ème} Dan, arbitre régional

Les cours rentrée 2016/2017 : Salle Polyvalente de Maisonneuve

Judo : le mercredi de 16H30 à 18H.



L'effectif 2016/2017 – Ewan était malade ce jour-là, donc absent sur la photo

Taïso : le mardi de 18H30 à 20H et le vendredi de 17H45 à 18H45

Le TAÏSO, qu'est-ce que c'est ? Un entretien physique en douceur

- C'est un sport **accessible à tous**, et **non réservé aux pratiquants des arts martiaux**
 - Le taïso se pratique de la manière la plus **décontractée** possible en short et tee-shirt ou dans une tenue ample permettant des mouvements aisés.
- Son **objectif** est de permettre l'**entretien** et l'**amélioration** du **potentiel physique** de chaque pratiquant, en utilisant des **exercices progressifs** en fonction de l'âge et des aptitudes de chacun.
- Les exercices du Taïso sont donc très variés, la plupart se font en binômes.
- Du matériel peut être employé (élastiques de différentes forces, steps, haltères, bracelets lestés, bâtons, ballons ...)
- Les cours se décomposent en général de la manière suivante :
 - ✓ Echauffement
 - ✓ mobilisation articulaire douce des différentes parties du corps.
 - ✓ abdominaux.
 - ✓ renforcement musculaire des bras, des jambes, ou des fessiers
 - ✓ étirements.
 - ✓ Relaxation



Les tarifs annuels JUDO et TAISO 2016/2017 :

Licence 37€ + cours 37€ = 74€

***N'hésitez pas à venir nous voir, accompagnés de vos enfants, afin que tous vous puissiez découvrir et essayer ce que nous faisons.
Toute nouvelle inscription est possible au cours de l'année
(licence + tarif des cours au prorata)***

Contact :

Tel : Marie-Claude GUILLON – 05 49 51 07 91 / 06 84 79 16 90

Courriel : judotaisomaisonneuve86@orange.fr

L'association remercie les membres du Conseil Municipal pour leurs aides financières et logistiques. Afin de pouvoir continuer à satisfaire ses adhérents en poursuivant l'ensemble de ses différents buts, l'association s'est trouvée un supplément financier en organisant, tous les ans, un loto le 1^{er} dimanche de Mars.

LES MANIFESTATIONS



Le TELETHON du samedi 3 décembre 2016

Comme l'an passé, l'association judo-taïso a servi de nouveau de support pour ce téléthon 2016. Nous ne pouvons que souligner l'importance de l'investissement de notre municipalité dans toutes les manifestations que nous organisons.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les donateurs qui nous ont permis de préparer un repas de qualité à un prix aussi léger.

La forte participation des bénévoles, des producteurs locaux et des associations a contribué largement à la réussite de cette manifestation. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



Une belle jeunesse pour accueillir la délégation du téléthon

RESULTATS DU TELETHON 2016 : 1934,64€ de récolte

- Dons déposés : 743,30 euros.
- Bénéfices de la journée : .. 1191,34 euros.

La totalité des fonds recueillis a été intégralement versée en faveur de la recherche contre les maladies génétiquement transmissibles.

Participation des associations de Maisonneuve et d'ailleurs



Les marcheurs au départ de Maisonneuve, puis la pause réconfort à mi-chemin offerte par la municipalité de Cherves.





Quelques judokas du Judo Taïso et leur coach Joëlle



L'ensemble des danseuses de Pointe Flex

La boutique téléthon



Les travaux d'aiguille de l'association du temps libre





La Lyre Cherves-Maisonneuve et les Gens de Cherves devant un public chaleureux

LOTO 2017
IL AURA LIEU LE DIMANCHE 5 MARS 2017
SALLE DES FETES DE MAISONNEUVE.
C'EST UNE DATE A RETENIR.

MERCI A TOUS

BONNE ANNEE 2017.

La Présidente, à laquelle s'associent tous les membres du bureau



LA LYRE CHERVES-MAISONNEUVE



La Lyre Cherves-Maisonneuve est une harmonie créée en 1949 (association loi 1901) et affiliée à la Confédération Musicale de France (CMF).

Cette formation de par son étroite collaboration avec l'EMIM (Ecole Intercommunale du Mirebalais) participe activement à l'épanouissement culturel de la région. En effet, si l'EMIM permet à la Lyre d'utiliser son auditorium dans ses locaux à Maisonneuve, la Lyre quant à elle, met à disposition son parc d'instruments (batterie, xylophone, percussions...)

C'est l'harmonie qui répond présente lors des manifestations officielles (11 novembre, 19 mars, 8 mai, 14 juillet). Elle se fait aussi un point d'honneur d'animer les fêtes chaque fois qu'elle est sollicitée.

La Lyre est composée d'une trentaine d'amateurs de tous âges. Tout musicien qui voudrait se joindre à cette formation est le bienvenu, il suffit de venir avec son instrument et de participer. Pas de diplôme requis, pas d'examen de passage, juste une minime cotisation annuelle de 10 euros et l'envie de jouer.

➤ Renseignements utiles :

Président : William BOIS	06 88 02 98 82	william.bois@sfr.fr
Trésorière : Véronique ROY	06 73 73 57 11	vero.claude@laposte.net
Directeur artistique : Philippe DEBIAIS	06 33 58 17 59	familledebiais@orange.fr

➤ Les répétitions :

Tous les vendredis de 20h30 à 22h 30 dans l'auditorium de l'EMIM, 2bis rue de Mirebeau, Maisonneuve

➤ Les animations :

NOVEMBRE 2016 : samedi 12 – 17h30 - Eglise de Cherves - Animation de la messe de la Sainte Cécile

DECEMBRE 2016 : samedi 3 – 17h – Salle polyvalente Maisonneuve - animation journée Téléthon

DECEMBRE 2016 : dimanche 4 – 16h – salle des fêtes Loudun – concert avec l'Harmonie de Loudun

JANVIER 2017 : dimanche 22 – après-midi – Auditorium EMIM, Maisonneuve –
Ensemble test pour la fin du stage Direction d'orchestre organisé par la CMF86.

FEVRIER 2017 : samedi 11 – salle des fêtes Coussay – Participation à la fête de l'EMIM.

MARS 2017 : vendredi 31 – 20h30 – salle des fêtes Mirebeau – *Festival Musiques pour tous en Mirebalais*
Ouverture du festival avec en invité vedette le Brass Band Vienne (cuivres et percussions)

MAI 2017 : samedi 8 – 20h30 - Salle des fêtes Champigny –
Concert avec en invité l'Harmonie de Terre Noire près de Saint Etienne
Un bel exemple d'échange puisque la Lyre fera le déplacement en 2018

MAI/JUIN 2017 : date à fixer – Préparez vos fourchettes et couteaux pour le Cochon grillé de la Lyre.

JUIN 2017 : samedi 17 – après-midi – EMIM Maisonneuve – participation à la fête de la musique de l'EMIM.

Vous êtes musiciens, vous habitez la région, venez nous rejoindre, on vous attend.



EMIM

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU MIREBALAIS

EMIM, 2 bis rue de Mirebeau - 86170 MAISONNEUVE

Contact : ecoledemusique.emim8600@orange.fr

Site : <http://emim.jimdo.com>

Présidente : Frédérique RICHARD - Coordinateur : Philippe DEBIAIS - 06.33.58.17.59

L'EMIM est une association gérée par des bénévoles et subventionnée par la Communauté de Communes du Mirebalais.

Elle emploie 7 animateurs de l'enseignement musical et un coordinateur. Tous qualifiés, et issus de milieux musicaux différents, ils garantissent un enseignement de qualité et une pédagogie adaptée à tous.

L'école compte **70 élèves à la rentrée 2016/2017**. Les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année.

Les cours :

Ils ont lieu soit à **Maisonneuve** dans les locaux de l'EMIM près de l'église, soit à **Mirebeau** dans les locaux de l'école primaire, rue de Vaudoiron.

➤ Formation musicale :

Jardin musical (4/5 ans), éveil musical (5/6 ans), formation musicale sur 3 ans et formation instrumentale sont les cours dispensés à l'Ecole. Ils s'adressent à tous les amateurs de 4 à 77 ans et plus.

➤ Formation instrumentale :

Voici les instruments qui sont pratiqués actuellement et font l'objet de cours tant à Maisonneuve qu'à Mirebeau. **D'autres instruments peuvent être proposés, n'hésitez pas à nous contacter.**



Batterie



Clarinette



Flute



Guitare



Harmonica



Piano



Saxophones



Trombone



Tuba



Trompette

L'EMIM c'est aussi, à Maisonneuve :

♫ Un atelier de musique actuelle ou musique amplifiée pour des musiciens voulant créer un groupe et avoir des occasions de se produire en public lors de manifestations.

♫ Un ensemble de saxophones

♫ Un atelier jazz pour ceux qui aiment le swing...

♫ Un orchestre junior parce que la valeur n'attend pas le nombre des années ...

♫ Un atelier improvisation parce que l'inspiration vient en jouant ...



Cette saison, l'EMIM organise son 1^{er} festival « **Musiques pour tous en Mirebalais** ». Comme son titre l'indique ce festival veut donner à écouter dans différents lieux du Mirebalais une palette de musiques variées. Pour ce faire les élèves et ateliers de l'Ecole seront accompagnés de groupes invités.

Chacun devrait pouvoir ainsi trouver « musique à ses oreilles », dans le tableau des animations.

ANIMATIONS EMIM 2016/2017

JOUR -Horaire	LIEU	OCCASION	PARTICIPANTS
Samedi 26/11/2016 11h/12h	MIREBEAU	Marché de Noel	EMIM : - Ensemble saxophones - Chants enfants - Ensemble guitares - Ensemble cuivres
Samedi 11/02/2017 - 17h	COUSSAY	Soirée EMIM	-EMIM : Ensembles -Harmonie : La Lyre
Vendredi 31 /03/ 2017 - 20h30	MIREBEAU	FESTIVAL CUIVRES	-BRASS BAND VIENNE -EMIM : cuivres -HARMONIE La LYRE
Vendredi 07/04/ 2017 - 20h30	CHERVES	FESTIVAL JAZZ	-EMIM : Atelier jazz : finale Master class avec Guy BODET -BIG BAND Cellois
Samedi 08/04/ 2017 - 16h	MIREBEAU Maison de retraite	FESTIVAL Musique traditionnelle	-BAGAD 9 ^{ème} BIMA et son ensemble celtique
Samedi 08/04/2017 20h30	CHOUPPES	FESTIVAL Musique traditionnelle	-BAGAD 9 ^{ème} BIMA et son ensemble celtique -Groupe musique traditionnelle
Samedi 17 /06/2017 A partir de 16h	MAISONNEUVE EMIM	AUDITION EMIM Fête de la musique	-Elèves de l'EMIM -HARMONIE La LYRE



Le talent n'attend pas



Musique actuelle / musique amplifiée



motivé



L'ensemble de saxophones

Un groupe

**Paroisse
Sainte-Radegonde
en Haut-Poitou**



Communauté locale Notre Dame de la Plaine

Dans le contexte actuel nos communautés sont toutes regroupées dans la nouvelle paroisse Sainte Radegonde en Poitou.

Tous les dimanches la messe est célébrée

- à 10h30 à Neuville-de-Poitou et dans différentes communautés
- et à 17h30 une fois par mois, le samedi, dans notre communauté

Tout ceci reste affiché à la porte de nos églises.

Malgré le manque de proximité, notre église reste toujours vivante et au service de la population pour tout ce qui touche la vie chrétienne (baptême, mariage, catéchisme et sépulture).

Dimanche 25 juin, profession de foi et première communion dans notre communauté.

Equipe d'animation :

Délégué pastoral :

Gérard Barreau Tél : 05 49 36 37 99
06 23 51 43 65

Déléguées Finance et Vie Matérielle :

Danièle Pradeau Tél : 05 49 51 03 36
Véronique Roy Tél : 04 49 51 03 48

Délégué à la Prière :

Dominique Desgris Tél : 05 49 60 04 57

Déléguée à la Charité :

Michèle Laurentin Tél : 05 49 51 06 46

Déléguée à l'annonce de la Foi :

Françoise Bévin Tél : 05 49 54 04 71

Prêtre attaché à notre communauté :

Frédéric Dacquet Tél : 05 49 44 96 52

L'Union Enfance – Jeunesse du Mirebalais

L'UEJM, une jeune association ouverte à tous

L'Union Enfance Jeunesse du Mirebalais a été **créée**, à Mirebeau, en **mai 2013**. Elle est née, au départ, de l'union de deux associations : « le Centre de Loisirs Intercommunal du Mirebalais » et « la Maison des Jeunes et de la Culture » de Vouzailles ». En septembre 2014, elle a repris une partie des activités que géraient ces deux associations. Depuis le 29 juin 2016, elle est ouverte à tous

Une association ayant pour orientations l'Enfance et la Jeunesse

Par conventionnement avec la Communauté de Communes du Mirebalais, la CAF et la MSA mais aussi financements respectifs de ces trois partenaires, elle **gère 5 équipements** : **les 3 alsh (Centre de loisirs)** situés sur les communes de Champigny-le-Sec, Chouppes et Vouzailles, le **RAMI** et le **LAEPI** situés à Mirebeau

Le L.A.E.P.I. : - C'est quoi ? : un Lieu d'Accueil Enfants Parents Itinérant

- Pour qui ? : pour vous, Parents et vos enfants non scolarisés (0-6 ans)
- Pourquoi ? : pour rencontrer et échanger avec d'autres parents dans un cadre convivial
pour l'éveil et la socialisation de l'enfant
pour accompagner votre enfant au travers de moments ludiques avec d'autres enfants et adultes
- Quand ? : tous les vendredis matins de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)
- Où ? : Amberre, Champigny-Le-Sec, Cherves, Chouppes, Coussay, Cuhon, Maisonneuve, Massognes, Mirebeau, Thurageau, Varennes et Vouzailles, en itinérance
- Contact : Valérie GARGOT 06.17.12.87.10 (le jeudi après-midi de 14h à 16h) laepi.mirebalais@gmail.com
19 bis rue Maurice Aguilon 86 110 MIREBEAU

Le R.A.M.I. :

Pour Qui ?	
Pour les Assistant(e)s maternel(le)s	Pour les parents employeurs d'une assistante maternelle ou en recherche d'un mode de garde
Pourquoi ?	
<ul style="list-style-type: none"> - pour vous informer le rôle de salarié(e) de particulier employeur, les contrats de travail et les différents thèmes qui s'y rattachent, les relations avec votre/vos employeur(s), la formation etc... - pour échanger sur les pratiques professionnelles et améliorer ses compétences - pour rompre l'isolement et s'inscrire dans un réseau de professionnel(le)s 	<ul style="list-style-type: none"> - pour vous informer sur les modes de garde, le rôle d'employeur d'une assistante maternelle, les contrats de travail et les différents thèmes qu'y s'y rattachent, les relations avec votre salarié(e). - pour vous transmettre les listes des assistantes maternelles - pour accompagner votre enfant lors des temps festifs
Comment ?	
<ul style="list-style-type: none"> - lors des permanences : de 14h à 19h30 les lundi et jeudi - lors des temps collectifs (deux séances par semaine) 	<ul style="list-style-type: none"> - lors des permanences de 14h à 19h30 le lundi et le jeudi - lors des temps collectifs lorsque votre enfant est en

- lors des manifestations festives, les soirées thématiques, les réunions de travail ou les soirées d'échanges de pratiques professionnelles - en empruntant des revues, des livres ou des jeux	adaptation avec son assistante maternelle - lors des manifestations festives ou les soirées thématiques
Où ?	
19 Bis rue Maurice Aguilon 86110 Mirebeau	Coordonnées Mail : rami.mirebalais@gmail.com Tél : 05.16.34.69.99 ou 06.20.78.80.74
Qui ? Fabien TROUVE	

De nouveautés en ce qui concerne le projet éducatif, les modalités de direction, les orientations pour les 3 ALSH :

La DDC&S a validé notre nouveau projet éducatif 2016/2019 dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs en direction « multisites ». Ils sont à destination des **3/12 ans**, avec une perspective future vers les pré-ados.

Un projet éducatif s'appuyant sur les courants pédagogiques dits « nouveaux », notamment Montessori, intégrant les enfants porteurs de handicaps dans une dynamique d'inclusion, et impliquant les parents dans notre projet associatif.

Une seule personne référente, un seul numéro & une seule adresse pour tout renseignement pour toute inscription :
Sandrine BERGEON alsh.uejm@gmail.com ou au 06 18 97 87 35



Animation des Ecoles



Animation des Écoles

L'Animation des Ecoles est l'association des Parents d'élèves du RPI Cherves – Cuhon – Massognes – Maisonneuve – Vouzailles.

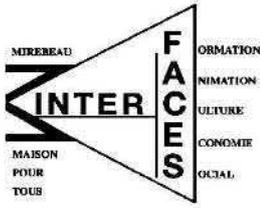
L'Animation des Ecoles a pour but de récolter des fonds qui sont directement profitables aux enfants des écoles. Elle permet notamment de subventionner une partie des projets éducatifs proposés par les enseignants (sorties, intervenants extérieurs, matériels divers...), d'organiser la visite du Père Noël et d'offrir un spectacle aux enfants...

Pour l'année scolaire à venir, elle organisera les manifestations suivantes pour lesquelles nous vous espérons nombreux :

- Spectacle de Noël : vendredi 16 décembre 2016 à la salle des fêtes de Cherves (réservé aux enfants)
- Loto : soirée du samedi 11 février 2017 à la salle des fêtes de Cherves
- Fête des écoles : samedi 24 juin 2017 au gymnase de Vouzailles
- Circuit touristique : Fin septembre / début octobre 2017 (à préciser)

En vous remerciant de votre participation et implication à ses manifestations, l'Animation des Ecoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017





ASSOCIATION INTERFACES

L'association Interfaces, présidée par Mme Arlette Péroux, est présente sur de nombreuses communes du Mirebalais depuis plus de 25 ans.

> Qu'est ce qu'Interfaces ?



C'est avant tout un centre de formation agréé qui accueille des apprenants dirigés vers la structure par différents prescripteurs (la MLI, Pôle Emploi, l'Acip de Loudun)

Le programme d'activités de SOCLE a pour but, sous la responsabilité de la coordinatrice-Formatrice de mettre en place des parcours de formation individualisé pour soutenir l'insertion sociale et/ou professionnelle par nos ateliers :

- Les Savoirs de Base (lecture, écriture, calcul),
- Les Savoirs numériques,
- L'aide au Code de la Route (accompagnement, apprentissage, en accord avec les auto-écoles),
- L'Apprentissage du français pour les personnes de nationalité non francophone.
- L'aide et le soutien à la préparation de certains concours et examens

En dehors de la procédure habituelle (apprenants orientés vers la structure par les prescripteurs) il est aussi possible de mettre en place des ateliers avec participation financière, en particulier pour les séances de code de la route.

Si vous avez envie ou besoin d'une aide pour lire, écrire, compter, communiquer, vous informer, vous repérer, vous présenter... Venez nous voir !

SOCLE ne serait rien sans son équipe de formateurs bénévoles.

Toute personne souhaitant intégrer l'équipe de formateurs pour des actions auprès d'un public en difficulté sera la bienvenue.

Notre association intervient également dans les écoles :

• TAP – Temps d'activités Périscolaires

Ateliers loisirs créatifs et jeux numériques sur l'ensemble des écoles de la Communauté de Communes :

- **Accompagnement à la scolarité en partenariat avec l'école primaire Jean Raffarin.**

Les enseignants proposent à des enfants de suivre cet atelier 3 fois par semaine de 16 h 45 à 18 heures. Il ne s'agit pas d'une aide aux devoirs, mais de favoriser l'apprentissage à l'aide d'activités ludiques et pédagogiques.

Cet atelier est animé par des formateurs bénévoles et encadré par la coordinatrice -formatrice salariée de notre structure : Amélie Guénal.

Interfaces c'est également deux ateliers créatifs et détente pour tous :

• **La couture**

Tous les mardis de 14 h à 17 h. Animation par Mme Vrignaud.

• **La peinture sur soie**

Tous les mardis de 20 h à 22 h 30. Animation par Mme Poignand.

Les personnes intéressées apprennent ou se perfectionnent en peinture ou en couture au local situé au premier étage de la salle des fêtes à Mirebeau.

Interfaces – 5, rue de l'Industrie 86110 Mirebeau - 05.49.50.31.26

socle.interfaces@sfr.fr

Coordinatrice-formatrice Mme Amélie Guénal

Ouverture : Mirebeau : Lundi 8H30 - 12H / 16H45 - 18H15

Mardi 8H30 - 12H30

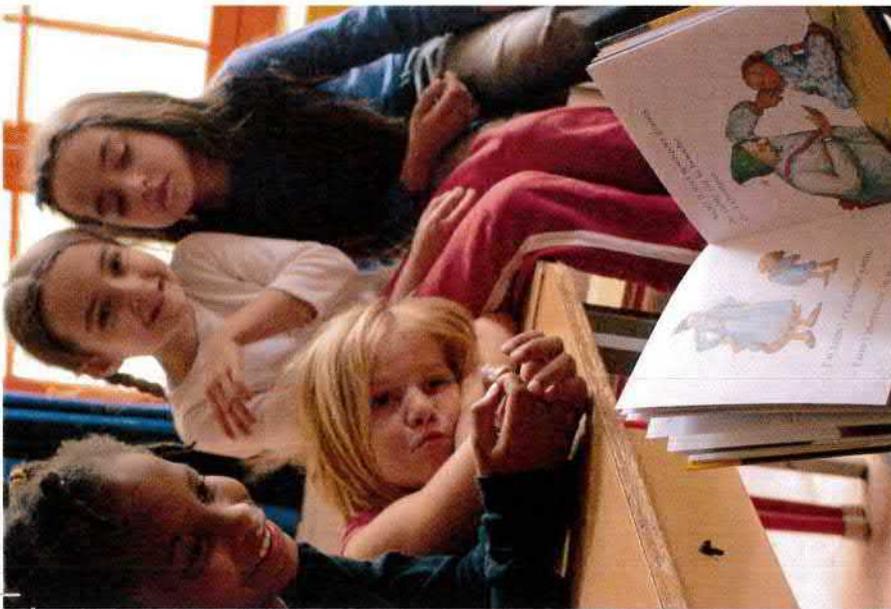
Mercredi 8H30 - 12H30

Jeudi 16H45 – 18H15

Vendredi 8H30 à 11H30

Local de Lençloître le jeudi de 8H30 à 11H

Adhésion à l'association : 5 euros



Plaisir de lire, Plaisir de partager

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. Cette action culturelle accompagne les enfants dans leur apprentissage de la lecture.

Vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de votre région afin de leur permettre de développer leur goût pour la lecture, tout en leur donnant la chance de tisser des liens affectifs avec vous ?



BIENVENUE à Lire et faire lire !

Comment nous rejoindre ?

Vous avez plus de 50 ans et souhaitez bénévolement offrir de votre temps libre pour lire des histoires aux enfants ?

Vous êtes une commune, une école ou une autre structure éducative et souhaitez intégrer le programme Lire et faire lire dans votre projet ?

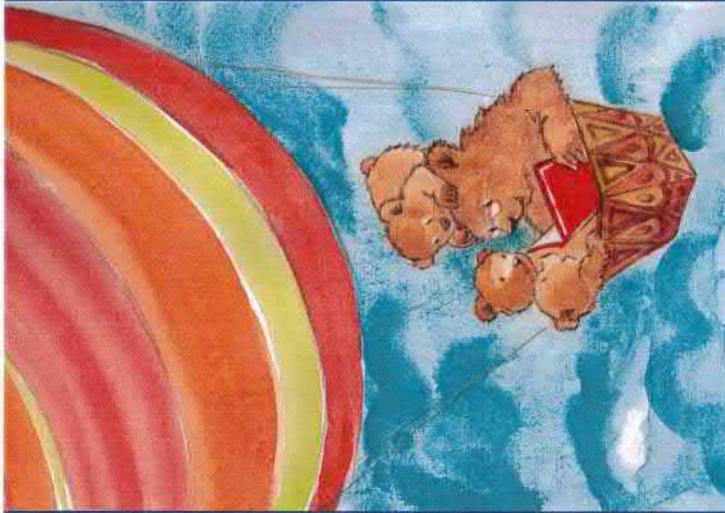
Inscrivez-vous sur : www.lireetfairelire.org

Ou contactez directement votre coordination :

Lire et faire lire
3. rue Récamier
75007 PARIS



01 43 58 96 50 / 27
information@lireetfairelire.org
www.lireetfairelire.org



Enchantez votre quotidien,
Lisez des histoires aux enfants



Lire et faire lire est un programme intergénérationnel proposé par la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union National des Associations Familiales)

Club Informatique de Cuhon



Le relais des octets

2
0
1
7
1
2
0
1
8

2
0
1
7
1
2
0
1
8

Le club informatique est victime de son succès, si bien que la municipalité de Cuhon vient de nous mettre à disposition une extension de la salle.

Nous disposerons ainsi d'une surface 50 % supérieure.

Nous avons une douzaine d'ordinateurs disponible pour les formations.

Les gens qui possèdent un ordinateur portable peuvent l'utiliser sur place et cela leur permet de réviser l'exercice chez eux.



Le club ne développe pas de formations spécifiques, mais répond aux besoins du moment. L'arrivée de l'ADSL a facilité l'usage d'Internet ouvrant la possibilité à de nouvelles formations. (Pour le haut débit, on pourra en reparler).

Nouveau : Un nouvel ordinateur dédié à la vidéo est en service depuis la rentrée

Heures et jours d'ouverture :

Le mardi à partir de 20 H 30

Le club est situé au dessus de l'école de Cuhon



L'adresse du site de CUHON : <http://cuhon.free.fr>

Notre e-mail cuhon@free.fr

Contact pour information ou inscription :

Christophe Cayet au 05 49 50 98 60

Jean Pierre Nerbusson 06 62 75 81 92

Catherine Gautier 05 49 51 07 54



Cotisation pour l'année 34 € (2017)
Pas fixé pour 2017-2018.



ASSOCIATION BENEVOLE POUR LE DON DE SANG DU MIREBALAIS

Les Associations de Donneurs de Sang jouent un rôle primordial dans les collectes de sang car nous sommes près de vous. Les collectes mobiles permettent aux Donneurs de donner près de leur domicile. Dans le Mirebalais vous aurez la possibilité de donner (voir tableau ci-dessous) à Champigny-le-Sec et Vouzailles le matin de 8H30 à 12H, quant à Mirebeau il y aura 3 collectes de 15H à 19H. **Sachant que 75% des dons de sang proviennent des collectes faites dans les Associations et 25% de l'Etablissement Français du Sang de Poitiers**, c'est dire notre importance.

Chaque semaine dans la Vienne ce sont 350 dons de sang qui sont nécessaires pour principalement les personnes atteintes de cancer, ainsi que les accidentés.

Voici un petit tableau qui vous permettra de constater vos dons ou votre présence pour ceux d'entre vous qui n'ont pas pu donner suite à un refus médical. **SANS VOUS RIEN NE SERAIT POSSIBLE.**

ANNEE	Nbre de Dons	Nbre de refus	Total présentés	Nbre de Donneurs
2013	252	19	271	177
2014	245	26	271	174
2015	226	30	256	171

CALENDRIER DES COLLECTES DE SANG POUR 2017

MIREBEAU – Salle des Fêtes		
Dates	Heures	
JEUDI 9 FEVRIER	15H00 - 19H00	Crêpes+petits cadeaux
MARDI 18 AVRIL	15H00 - 19H00	Crêpes
MERCREDI 9 SEPTMBRE	15H00 - 19H00	Crêpes - Huîtres
VOUZAILLES – Salle des Fêtes		
LUNDI 19 JUIN	8H30 - 12H00	Huîtres – rôti porc
CHAMPIGNY-LE-SEC		
LUNDI 20 NOVEMBRE	8H30 - 12H00	Huîtres – petits cadeaux- crêpes
ASSEMBLEE GENERALE à MIREBEAU : salle des Fêtes (ouverte à tous) 10H30 : Assemblée Générale - 12H00 : Remise des décorations – 13 H00 : Banquet		
VOYAGE (ouvert à tous) SAMEDI 8 JUILLET		

La Présidente,
Danièle Rousselle



La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI)

à votre écoute et à votre service!

La MLI accueille **tous les jeunes sortis du système scolaire** et qui souhaitent être conseillés et guidés pour réussir leur insertion professionnelle.

Les demandes sont variées : faire le point sur son **orientation**, rechercher une **formation**, être conseillé dans sa recherche d'**emploi**, s'informer sur les **aides utiles au quotidien**...

La MLI porte également une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et formation de **toute personne de + de 26 ans** de la communauté de communes du Mirebalais

La MLI propose aussi une offre de services en direction des entreprises de façon à :

- Promouvoir leurs activités,
- Analyser leurs besoins,
- Rapprocher employeur et candidat pour un recrutement réussi,
- Sécuriser le parcours professionnel.

Pour obtenir des informations régulières sur notre actualité, connectez-vous sur le **site de la MLI** :

www.mli-poitiers.asso.fr



Pour prendre rendez-vous, un numéro à composer = **05 49 30 08 50**

Un accueil de proximité (sur rendez-vous) :

A Mirebeau au sein du Pôle Economie Emploi, 5 rue de l'Industrie.



L'ADMR de Mirebeau recherche des bénévoles

L'ADMR de Mirebeau **recherche des bénévoles** pour aider à accompagner les quelque 261 personnes dont elle s'occupe sur les communes de Amberre, Champigny le Sec, Cherves, Chouppes, Cuhon, Lençloître, Maisonneuve, Massognes, Mirebeau, Le Rochereau, Thurageau, Varennes et Vouzailles. Ce travail génère 34 334 heures d'activité et pour l'organiser quelques heures de bénévolat sont les bienvenues. Pour **découvrir et rencontrer** les membres dirigeants de l'association locale, une porte-ouverte sera organisée **le 3 novembre 2016**.

**Pour les aider à bien vivre chez eux,
sortez de chez vous !**



DEVENEZ BENEVOLE

Rejoindre les équipes de bénévoles de l'ADMR, c'est :

- Être utile à ceux qui nous entourent,
- Agir pour le développement local,
- Vivre une expérience humaine enrichissante,
- Partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.



DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE SERVICES À PERSONNE

• **Autonomie**

Ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, préparation des repas

• **Domicile**

Ménage, repassage

• **Famille**

Garde d'enfant à domicile, soutien aux familles, action socio-éducative

• **Santé**

Services de soins infirmiers pour personnes âgées ou handicapées



Contactez nous pour bénéficier de ces services ou nous rejoindre

ADMR de Mirebeau
25 rue Maurice Aguillon—86110 MIREBEAU
Tél. : 05 49 59 13 06

LA



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**



- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

LES PRINCIPAUX DANGERS D'INTERNET

L'HAMEÇONNAGE :

Vous pensez recevoir un courriel d'une société ou d'une administration notoirement connue (banque, opérateur téléphonique, impôt, caisse d'allocations familiales...) qui vous invite à fournir des informations confidentielles (code d'accès, n° de carte bancaire...). Les pirates récupèrent alors ces données et les utilisent à leur profit.

LES LOGICIELS MALVEILLANTS

Lorsque vous ouvrez un mail ou que vous accédez à un site web, votre ordinateur peut être infecté par un virus. Ce dernier permet alors d'intercepter vos données confidentielles (identifiants, codes secrets, n° de carte bancaire, cryptogramme visuel...).

LES ESCROQUERIES

Un courriel vous informe que vous avez gagné un cadeau mais on vous demande de payer des frais de livraison et de communiquer vos codes bancaires. Vous ne verrez jamais les cadeaux.

Un courriel vous informe que vous avez gagné une somme importante à la loterie mais que vous devez envoyer de l'argent par mandat international pour les frais de transfert (Western Union par exemple). Vous ne verrez jamais la somme promise.

Un courriel vous informe qu'une personne a besoin de votre aide (maladie, handicap, problèmes financiers), elle vous demande de lui envoyer de l'argent à l'étranger par mandat international.

POUR VOTRE SÉCURITÉ



➔ Installez un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu régulièrement mis à jour.

PROTÉGER VOTRE ORDINATEUR

➔ Méfiez-vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.

➔ Méfiez-vous des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe.

➔ N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance.

➔ Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires.

ÉVITER LES ESCROQUERIES

➔ Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par «https».

SÉCURISER VOS ACHATS EN LIGNE

➔ L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.





DEMANDERIE INTERNET SÉCURITÉ

QUESTIONS / RÉPONSES

J'ai voulu acheter un objet sur un site de vente aux enchères sur Internet. Après quelques échanges par mail avec le vendeur, je lui ai envoyé un virement de la moitié du prix. Je devais recevoir la marchandise dans les huit jours, mais je n'ai jamais rien reçu. Vous avez été victime d'une escroquerie à la « fausse vente ». Vous devez signaler les faits au site marchand, et déposer une plainte au commissariat ou à la gendarmerie le plus proche de votre domicile, même si le vendeur est situé à l'étranger. Cette plainte permettra d'ouvrir une enquête.

En cas de plainte, des frais me seront-ils facturés ? Le dépôt de plainte est une formalité totalement gratuite.

J'ai été victime d'une utilisation frauduleuse de mon numéro de carte de paiement sur Internet. Est-ce à moi de supporter le montant du préjudice ? Si vous avez signalé le problème à votre banque, elle vous a demandé un récépissé de dépôt de plainte - Si vous avez fourni ce document, votre banque doit créditer votre compte du montant litigieux dans le délai d'un mois.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

GENDARMERIE NATIONALE

INTERNET EN TOUTE SÉCURITÉ

Le sentiment de culpabilité est fréquent chez les victimes d'escroquerie sur Internet. Mais les responsables sont les auteurs de ces infractions, déterminés à obtenir par tout moyen ce qu'ils veulent.

Si vous êtes victimes d'une escroquerie sur Internet :

- Appellez en priorité votre banque pour le signaler.
Déposez une plainte à votre brigade de gendarmerie (si vous ne pouvez pas vous déplacer, les gendarmes peuvent prendre votre plainte à votre domicile).

CONTACTS

Pour aller plus loin Pour signaler : des contenus illégaux sur Internet: https://www.internet-signalement.gouv.fr

des courriels ou sites d'escroqueries: https://www.internet-signalement.gouv.fr ou 0811 02 02 17

des spams: https://www.signal-spam.fr/

des sites de phishing: http://www.phishing-initiative.com/



EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17

Votre point de contact local ?

Seul le grave de votre incident ne joint le contact local sera en mesure de faire intervenir des enquêteurs spécialisés en cybercriminalité

COORDONNÉES DE VOTRE CONTACT LOCAL



Construite et imprimée - Service de diffusion de la gendarmerie à l'extérieur - Sélis 15-30025-590

L'eau du robinet et moi...



Je grandis avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé. Adaptée à une consommation quotidienne, elle est naturellement équilibrée en minéraux et en oligo-éléments. Elle est soumise à de multiples analyses depuis son origine jusqu'aux domiciles des usagers.

Bon à savoir : Le chlore est utilisé pour garantir la qualité de l'eau durant son transport dans les canalisations. Pour faire disparaître l'éventuel goût de chlore, remplissez une carafe une heure ou deux avant de passer à table et placez-la au réfrigérateur.

J'économise avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation.

Eau du robinet : approximativement 0,0018 € le litre.

Eau en bouteille : à partir de 0,17 € le litre.

Je respecte la nature avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

Rendez-vous sur www.eauxdevienna.fr

Des infos en ligne pour tous

Sur www.eauxdevienna.fr, un accès usagers est destiné aux particuliers et aux professionnels. Des informations pratiques y sont délivrées, notamment sur le paiement de la facture, le transfert d'abonnement ou la protection du compteur. Un récapitulatif des démarches à entreprendre pour réaliser ou réhabiliter un assainissement non collectif y est également disponible. Des formulaires sont téléchargeables, à retourner complétés à Eaux de Vienne-Siveer. Un espace Environnement, à l'attention des petits et des grands, explique le cycle de l'eau, la production de l'eau du robinet et propose un quizz ludique.

Nouveau : Découvrez les nouveaux règlements de service depuis l'espace Téléchargement > Documents officiels. Ils présentent les prestations d'Eaux de Vienne-Siveer en eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif.

Les obligations du syndicat et les responsabilités des usagers y sont renseignées.

Créer votre espace abonné

Aller en page d'accueil de <http://www.eauxdevienna.fr> avec le numéro d'une de vos factures et votre référence abonné. Pour créer votre compte personnel sécurisé, cliquer sur l'onglet « Je me connecte à mon espace abonné » pour visualiser vos factures, payer en ligne, mettre à jour vos coordonnées... Ce service est également disponible depuis un smartphone.



Connaître vos droits : Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez écrire à : Eaux de Vienne - Siveer – CIL – 55, rue de Bonneuil Matours - 86 000 Poitiers ou cil@eauxdevienna.fr. Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Contact : Les coordonnées du centre d'exploitation auquel vous êtes rattaché et les moyens pour le joindre figurent sur votre facture d'eau et d'assainissement.

Calendrier de Collecte 2017 des Déchets Ménagers

Communauté de communes Haut-Poitou

Chemagny le Sec, Cherveb, Maisonnave, Massognes, Vouzailles, Amberre, Cubon (La Minaudière),
Varennes (Vilaine, Pitachon, Maison Bouchet)

Vos jours de collecte

Collecte des ordures ménagères

Je dépose dans les bacs collectifs les déchets non recyclables.

Collecte sélective

Je mets dans mon sac jaune les déchets recyclables : bouteilles et flacons en plastiques, boîtes métalliques, briques, cartonnages, papiers, journaux.

Jours fériés

Attention :
Ne pas mettre d'Ordures
Ménagères dans la Collecte
Sélective.

Avril

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Août

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mars

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juillet

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Février

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Juin

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Octobre

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Janvier

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mai

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Communauté de communes Haut-Poitou

A compter du 1er Janvier 2017, les Communauté de Communes du Neuvilleois, Mirebalais et Vouglaisien vont fusionner en Communauté de Communes du Haut-Poitou.



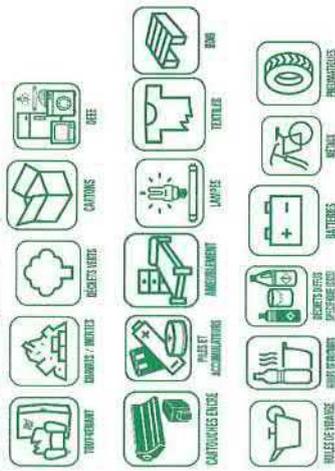
Ce qui va changer au 1er Janvier 2017 sur l'ancien territoire du Mirebalais : les déchets ménagers ne seront plus collectés les jours fériés mais seront récupérés selon le calendrier ci-joint.

Déchèteries



Accès autorisé uniquement sur présentation de la carte d'accès

Les déchets acceptés :



MIREBEAU, chemin de Gaurie au 05 49 39 20 96
Du Lundi au Samedi de 8 h à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h.

VOUZAILLES, Route de Mirebeau au 05 49 51 88 59

Du 1er Mars au 31 Octobre
Fermé le Lundi et Mardi
Mercredi et Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00
Jeudi et Vendredi de 14 h 30 à 18 h 00
Du 1er Novembre au 28 Février
Fermée le Lundi et Mardi
Mercredi et Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
Jeudi et Vendredi de 14 h 00 à 17 h 30

Tri Sélectif



Les briques Alimentaires

Papiers (magazines, journaux, livres, enveloppes, feuilles)

Boîtes de conserves barquette alu, canettes métalliques

Bouteilles et flacons plastiques

Vous pouvez récupérer vos sacs jaunes dans votre mairie.

Verre



Bouteille en verre
Pots et bocaux en verre
Des colonnes à verre sont disponibles sur tout le territoire.

Les vêtements ne sont pas des déchets.

Si vous n'en voulez plus...
Donnez-leur une seconde vie !
Utiliser les bornes.

Emplacement des bornes :

- Place du mail à côté de la colonne à verre à Mirebeau
- Salle des fêtes près de la colonne à verre à Champigny le Sec
- A côté de l'église à Thurageau
- Grande place en face de la mairie de Cherves.

Textile



Le Paillage

Les déchets verts issus de la taille, de la tonte et de l'élagage peuvent servir de couverture de protection du sol, autour des plantations, pour nourrir le sol et réduire les arrosages.

Compostage, Mulching et Paillage

De nombreuses pratiques permettent de réduire et de valoriser les déchets verts qui sont une ressource pour le jardin, évitant les trajets en déchèterie.

Le Mulching

L'utilisation d'une tondeuse mulching permet de laisser les déchets de tonte sur place pour nourrir le sol.

Le Compostage

C'est la manière la plus simple de valoriser les déchets organiques en amendement naturel pour le jardin ou les plantes en pots.



POURQUOI ADOPTER LE GESTE RECYCLAGE ?

QUE FAIRE DE VOS LAMPES USAGÉES ?



"Aujourd'hui, vous triez naturellement les déchets ménagers, les piles... Adoptez tout aussi simplement le geste recyclage pour les lampes usagées."

EN RECYCLANT VOS LAMPES USAGÉES, VOUS FAITES UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...



Le mercure représente 0,005% du poids des lampes. Sa récupération contribue à la réduction du risque de pollution.



Des ressources naturelles préservées : plus de 90% du poids des lampes sont recyclés en vue de la fabrication de produits neufs (tubes fluorescents, laine de verre, canettes...)



La fabrication du verre à partir de matériau recyclé consomme moins d'énergie que sa fabrication à partir de sable.

... ET VOUS RESPECTEZ LA LOI !



Les particuliers, comme les professionnels, doivent faire recycler leurs lampes usagées.

1

ÈRE SOLUTION RAPPORTEZ-LES EN MAGASIN



Votre revendeur a l'obligation de reprendre votre lampe usagée quand vous en rachetez une : c'est le "1 pour 1". Des meubles de collecte sont en libre service dans certains magasins.

2

ÈME SOLUTION DÉPOSEZ-LES EN DÉCHÈTERIE



De nombreuses collectivités locales mettent en place la collecte des lampes dans leurs déchèteries : Déposez vos lampes en même temps que d'autres déchets.

3

ÈME SOLUTION CONFIEZ-LES À VOTRE ÉLECTRICIEN*



Demandez-lui de prendre en charge vos lampes usagées lors de sa venue.

* Dans la limite du "1 pour 1"

Pour savoir où déposer vos lampes : www.malampe.org



Un système de géolocalisation vous est proposé pour connaître les points de collecte les plus proches (magasins, déchèteries, participantes).



LES CONSIGNES DE TRI



Triez séparément les tubes "neons" et les lampes



Sans emballage

→ Évitez de les casser

Pour en savoir plus sur la collecte et le recyclage des lampes, rendez-vous sur :

www.malampe.org

N° Azur 08 10 00 1 777